

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023-005

Séance du 20 FEVRIER 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 19
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 13/02/2023
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 13/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt février, à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme Sindy GONZALEZ, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

M. Richard GAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Demande de subventions – Aménagements d'une aire de covoiturage - CCDSV

M. Frédéric VALLOS, Maire, informe le Conseil municipal que le projet de création d'une aire de covoiturage à proximité de la salle des fêtes peut être subventionné par notre CCDSV.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération de travaux est indiqué ci-dessous.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel pour les travaux d'aménagements cyclables sécurisés sur la commune de Saint Didier de Formans, comme suit :

	<u>Financiers</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
4)	DETR / DSIL	DETR	7 968,03	15,00%
3)	Union européenne			0,00%
	Etat – autre			0,00%
	Conseil régional			0,00%
	Conseil départemental	Département	7 968.03	15,00%
	Autres (à préciser)	CCDSV Fonds de concours	26 560.11	50,00%
	Total subventions publiques*		42 496,18	80,00%

2)	Fonds propres	/	10 624,04	20,00%	Envoyé en préfecture le 24/02/2023 Reçu en préfecture le 24/02/2023 Publié le ID : 001-210103479-20230220-2023005-DE
	Emprunts	/		0,00%	
	Total autofinancement		10 624,06	20,00%	



1)	TOTAL GENERAL HT	/	53 120.22 €	100,00%
----	------------------	---	--------------------	----------------

- ✓ **DE SOLLICITER** les aides financières auprès de du Département de l'Ain et de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- ✓ **DE MANDATER** le Maire ou son Représentant pour effectuer toutes les démarches auprès des organismes et collectivités, et pour signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subventions ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits aux BP 2023 et suivants.

Ainsi fait et délibéré
le 20 février 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

le secrétaire de séance
Richard GAY